

# LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## MENTION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES APPLIQUEES AU MONDE CONTEMPORAIN

Site préparant au diplôme : Dijon

### Objectifs de la formation

La Licence Sciences Humaines et Sociales mention sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain est une formation pluridisciplinaire à dimension sociopolitique et socioculturelle, autour de la connaissance et de la compréhension des sociétés contemporaines (XIX-XXIe siècles). Cette formation, qui offre aux étudiants un niveau élevé de culture générale, leur permet des orientations multiples.

Elle a comme objectif principal de servir de « passerelle » vers les Masters en SHS et vers différents concours de la fonction publique. Elle permet aux étudiants de se préparer aux concours des IEP et des écoles de journalisme.

### Dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement de l'étudiant est personnalisé par différents dispositifs.

Des actions d'aide à la professionnalisation ont été mises en place en 2010-2011 dans le cadre du Plan Réussir en Licence 3<sup>ème</sup> année.

### Débouchés

#### • Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence de sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain a accès de plein droit aux **Masters** correspondants.

L'UFR Sciences humaines propose un accès à deux Masters

#### ● Mention Cultures, sociétés, espaces : Mondes modernes et contemporains

• Spécialité recherche Mondes modernes et contemporains: histoire moderne, histoire contemporaine, histoire de l'art moderne, histoire de l'art contemporain, sociologie, musicologie

• Spécialité professionnelle Archives des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles européens, du papier au numérique

### Autres poursuites d'études

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A**.

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **Master des métiers de l'éducation et de l'enseignement à l'école primaire (professeur des écoles) et au Master de la vie scolaire et des pratiques éducatives (conseiller principal d'éducation)**.

L'Université, en collaboration avec l'IUFM, prépare au **Master des métiers de l'enseignement en Histoire et Géographie (parcours PLP - parcours CAPES)**.

L'Institut d'Etudes Politiques (IEP)

Les Ecoles de journalisme.

#### • Métiers

Les métiers de l'**enseignement**.

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration publique**.

### Organisation et descriptif des études

#### Organisation générale

L'année de formation Sciences humaines et sociales mention sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain, à la **suite d'un parcours en L1 et L2 Histoire, Sociologie, Philosophie ou Droit.**, comprend **deux semestres**, divisés **chacun en Unités d'Enseignements (U.E.)**.

Chaque semestre comprend une UE Majeure fondamentale d'histoire, une UE Majeure de méthodologie et une UE Mineure qui peut être choisie en Sciences Humaines et Sociales (SHS) ou dans une autre discipline.

L'**anglais** est enseigné chaque semestre.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent accomplir une partie de leur cursus à l'étranger.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux (CM)** et de **travaux dirigés (TD)** dans certaines matières.

Chaque matière d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Un semestre universitaire représente 30 Crédits européens.

**Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances**

<b>SEMESTRE 5 : 30 crédits européens</b>								
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits euro- péens	Type Examen JANVIER	Type Examen JUN	Coef. Examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coef
<b>UE1 Majeure Fondamentale : 108h</b>								
Histoire contemporaine : relations internationales + Epreuve L3	12h	24h		Ecrit 4h CCO + Ecrit	+ Ecrit 4h CCO conservé	2	0.9 0.1	1
Sociologie politique	12h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1
Temps présent	12h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1
<b>TOTAL UE1</b>			<b>15</b>					<b>3</b>
<b>UE2 Majeure Méthodologie : 18h</b>								
Langue vivante : anglais		18h		Ecrit 2h + CC oral	Ecrit 2h	1	1	1
<b>TOTAL UE2</b>			<b>5</b>					<b>1</b>
<b>UE3 Mineure : ≈ 48h</b>								
<i>Mineure au choix</i>				Voir livret UE Mineures L3				
<b>TOTAL UE3</b>			<b>10</b>					<b>2</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>			<b>30</b>					<b>6</b>

<b>SEMESTRE 6 : 30 crédits européens</b>								
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits euro- péens	Type Examen AVRIL	Type Examen JUN	Coef. Examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coef
<b>UE 4 Majeure Fondamentale : 108h</b>								
Philosophie politique	12h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1
Science politique	12h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1
Nouveaux Médias	12h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1
<b>TOTAL UE4</b>			<b>15</b>					<b>3</b>
<b>UE 5 Majeure Méthodologie : 18h</b>								
Langue vivante : anglais		18h		Ecrit 2h + CC oral	Ecrit 2h	1	1	1
<b>TOTAL UE5</b>			<b>5</b>					<b>1</b>
<b>UE6 Mineure : ≈ 48h</b>								
<i>Mineure au choix</i>				Voir livret UE Mineures L3				
<b>TOTAL UE6</b>			<b>10</b>					<b>2</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>			<b>30</b>					<b>6</b>

## Modalités d'admission

Sont admis **de droit** : les étudiants qui ont validés les quatre premiers semestres d'une Licence mention Histoire, Sociologie, Philosophie ou Droit

Sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier et contrôle éventuel de connaissance.

N.B. : La procédure de **validation des acquis de l'expérience** (VAE), pratiquée dans le cadre de jurys composés d'enseignants et de professionnels, peut aussi permettre une admission directe à différents niveaux du cursus.

## Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre.

Le poids relatif des contrôles continus dépend de chaque UE et se traduit par l'affectation d'un coefficient.

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Pour tous les semestres, une 2<sup>e</sup> session dite de rattrapage est organisée au mois de JUIN.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD, ce référentiel est disponible sur le site internet : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/licences-html> et affiché dans le couloir près de la scolarité bureau 123E.

## Inscriptions aux examens (ou inscriptions pédagogiques)

Les inscriptions aux examens de JANVIER et d'AVRIL distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau 123B (les dates seront précisées ultérieurement par voie d'affichage).

### Sessions d'examens

#### 1- Régime général

Par semestre, deux sessions d'examens sont organisées ; pour le semestre 1 en JANVIER et pour le semestre 2 en AVRIL avec rattrapage en JUIN pour les deux semestres.

L'absence à un examen écrit ou oral 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> semestre entraîne la mention ABI ou ABJ (Absence injustifiée ou absence justifiée) à l'épreuve correspondante **et un non calcul** : DEFAILLANT sur l'UE, sur le semestre et l'année.

L'étudiant ajourné à la 1<sup>re</sup> session repasse en deuxième session les matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les unités non acquises du semestre non validé **et seule la note du rattrapage est prise en compte**. En outre, L'étudiant ajourné à l'épreuve de langue vivante au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> semestre ne passe qu'un seul examen de cette matière en 2<sup>ème</sup> session, la même note étant reportée sur chaque semestre. Les notes de contrôle continu oral restent acquises.

Toutefois, l'étudiant ayant obtenu la mention ABI à l'oral dans une ou plusieurs matières en 1<sup>ère</sup> session peut demander un oral de remplacement qui complète la note obtenue en JUIN. Dans le cas contraire, la mention ABI est remplacée par la note 0 en JUIN.

#### 2- Régime spécial (concerne les étudiants salariés et les étudiants en double cursus)

Les étudiants salariés peuvent bénéficier du régime spécial d'études : aménagement des horaires de TD et/ou dispense d'assiduité aux TD et oraux obligatoires (remplaçant le contrôle continu) à la fin de chaque semestre pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session (JANVIER, AVRIL et JUIN).

La demande de régime salarié est à effectuer lors de l'inscription aux examens sur présentation d'une copie de l'attestation de l'employeur.

**Les étudiants salariés et les étudiants en double cursus n'ayant pas validé leur oral de TD en 1<sup>ère</sup> session (JANVIER - AVRIL) passent donc en 2<sup>ème</sup> session un oral obligatoire s'ajoutant à l'écrit.**

#### 3- Cas particulier :

***Les étudiants boursiers sont soumis à un contrôle d'assiduité aux cours et de présence aux examens dont les modalités sont précisées par voie d'affichage et sur le site de l'UFR (<http://sciences-humaines.u-bourgogne.fr>)***

***Les étudiants salariés qui bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement assister à 50% des travaux dirigés.***

### Contacts

U.F.R. de Sciences Humaines – 2 Bd Gabriel - 21000 DIJON - <http://www.u-bourgogne.fr/>

**Responsable du diplôme : François-Xavier NERARD**

Tél. : 03.80.39.57.59

[francois-xavier.nerard@u-bourgogne.fr](mailto:francois-xavier.nerard@u-bourgogne.fr)

**Scolarité : Florence CLAIR**

Tél. : 03.80.39.57.06

[florence.clair@u-bourgogne.fr](mailto:florence.clair@u-bourgogne.fr)

**Secrétariat : Thierry FALLET**

Tél. : 03.80.39.57.04

[secrétariat.histoire@u-bourgogne.fr](mailto:secrétariat.histoire@u-bourgogne.fr)